

# CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 09/09/2009

Présent(e)s :	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick Maire adjoint, ARBEZ-CARME Elisabeth, BONAVERO Catherine, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain, SAVOIE Jean-Christophe.
Absents excusés :	CHEVASSUS-A-L'ANTOINE Sandrine, GINDRE Nicolas
Secrétaire de Séance	RAFFIN Christelle

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 29/07/2009 qui est approuvé à l'unanimité, en tenant compte d'un erratum sur la présence de Mme Sylvie MICHAUD.

## **I. REMISE DE CARTES AVANTAGES JEUNES**

Suite à la décision prise par le conseil municipal le 28/06/2009 d'offrir une carte Avantages Jeunes aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup>, M. le Maire remet aux enfants concernés, invités, cette carte accompagnée d'un guide qui leur permet de bénéficier de réductions dans les domaines de la culture, la découverte, les sports et loisirs, les boutiques et les services.

## **II. PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

M. Le Maire indique que le dossier « Etude Loi Montagne » demandé par la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) a été remis en Préfecture mi-août et que la Commission des Sites produira ses conclusions le 02/10/2009.

Melle Maï-Lys REGAD fait part des dernières tâches à réaliser, avant les résultats de la réunion du 02/10/2009.

Entre-temps, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura réalise une analyse environnementale plus approfondie sur certaines zones (périphérie village), selon les sollicitations de la DIREN.

## **III. ETUDE DEVIS**

M. le Maire présente 2 devis :

1° - Devis de la Sté LUQUOT pour un montant de 41.50 € H.T. correspondant à la fourniture de pieds de montage pour l'entretien du véhicule Unimog ;

2° - Devis de M. François REGAD, électricien, pour un montant de 724.92 € H.T. couvrant des travaux d'amélioration de l'éclairage de la classe maternelle du groupe scolaire, suite à la demande formulée par M. le Directeur de l'école et le Conseil d'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les devis et autorise M. le Maire à engager les travaux.

## **IV. RAPPORT ANNUEL 2008 SYNDICAT DES EAUX DU PLATEAU DES ROUSSES**

Mme Sylvie MICHAUD, déléguée, présente le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable.

Elle rappelle que le Syndicat délègue la gestion de son service public de l'eau à la Société de Distribution d'Eau Intercommunale (SDEI), sur la base d'un contrat d'affermage d'une durée de 12 ans (2003-2015).

7 communes sont desservies pour une population de 6 533 habitants : Bois d'Amont, Lajoux, Lamoura, Les Molunes, Prémanon, Les Rousses, Septmoncel.

La facture d'eau est composée de deux éléments : l'abonnement d'une part et d'autre part, un prix au m<sup>3</sup> variant selon la consommation (un prix de 0 à 100 m<sup>3</sup> et un prix pour une consommation au-delà de 100 m<sup>3</sup>).

Quelques données chiffrées 2008 par rapport à 2007 :

- Le prix de l'abonnement annuel est stable : part de la collectivité = 52.36 €
- Le prix du m<sup>3</sup> TTC d'eau a baissé de 6.12 % grâce à la diminution de la redevance de lutte contre la pollution.
- Le volume d'eau prélevé dans le Lac des Rousses a été de 1 013 875 m<sup>3</sup> en 2008, en augmentation de 9.71 % par rapport à 2007.
- Les ventes en gros d'eau hors des communes du Syndicat (Ecartis de St-Claude, Bellefontaine, St-Cergue, Morez, La Faucille, Gex, Mijoux) ont été de 81 578 m<sup>3</sup> en 2008 contre 85 761 m<sup>3</sup> en 2007 et 106 712 m<sup>3</sup> en 2006, en baisse chaque année.
- Le nombre de clients depuis 2002 augmente régulièrement avec la répartition suivante en 2008 : 4 129 domestiques, 53 municipaux et 10 industriels.
- Septmoncel (649 habitants) représente 465 clients sur 4192 au total, soit 11 % ; 448 domestiques, 10 municipaux et 7 industriels.
- La quantité d'eau totale livrée aux compteurs en 2008 est de 532 651 m<sup>3</sup>, soit 8.21 % de plus qu'en 2007 et la consommation unitaire moyenne par compteur domestique est de 119.69 m<sup>3</sup> par an, en augmentation de 5.79 % par rapport à 2007.
- L'indice linéaire de perte est très élevé : 4.42 m<sup>3</sup>/km/jour pour 233.400 km de canalisations. Le rendement du réseau est par conséquent de 62.88 %, soit 37.12 % de perte au cours de l'acheminement.
- L'eau est de bonne qualité bactériologique, selon les conclusions de la DDASS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Souhaite connaître la proportion des clients domestiques consommant plus de 100 m<sup>3</sup>.
- Souhaite disposer de la courbe d'évolution du coût moyen de production par tranche de 100 000 m<sup>3</sup> au-delà de 500 000 m<sup>3</sup>.
- Demande une recherche systématique des fuites avec communication des résultats.
- Ne juge pas normal que la S.D.E.I. facture la mise en place des compteurs extérieurs
- Prend acte de ce rapport.

Un exemplaire de ce rapport est en libre consultation à la Mairie.

Par ailleurs, M. le Maire donne lecture du courrier de M. le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Rousses en date du 31.08.09, accusant réception du signalement par la Mairie de Septmoncel d'un nombre important d'erreurs sur les plans des réseaux d'eaux, et invitant cette dernière à contacter la SDEI qui produit les plans.

M. le Président du SIE précise que les plans sont la propriété de la SDEI à qui ce type de remarques doit être adressé.

Par ailleurs, il est confirmé qu'il y aura mise en place cet automne du logiciel SIG, avec des plans numérisés corrigés, fiables et le plus précis possible.

## **V. TARIF PRESTATIONS**

M. le Maire rappelle les tarifs appliqués pour les différentes prestations et soumet une réactualisation de certains coûts.

### **A) DENEIGEMENT PRIVE :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, reconduit le tarif de déneigement privé pour la Commune de Septmoncel, hors secteur du Manon, pour l'hiver 2009/2010, à 88 € / heure.

Les conditions d'inscription restent inchangées :

- Forfait obligatoire d'une heure, soit 88 €
- Tout dépassement d'une heure sera facturé par tranche supplémentaire d'un quart d'heure,
- Le jalonnement des chemins privés devra être effectué par leurs propriétaires.

### **B) UTILISATION DU TRACTOPELLE COMMUNAL**

L'assemblée est favorable au maintien du prix de la prestation, fixée en 2003 à 90 € / heure.

### **C) DROIT DE PLACE**

L'assemblée est favorable au maintien à 35 € le droit de place.

### **D) CIMETIERE : CONCESSIONS TRENTENAIRES CAVURNES ET INHUMATIONS**

M. le Maire propose de réactualiser le coût des concessions trentenaires du cimetière intercommunal Les Molunes/Septmoncel.

L'assemblée délibérante soumet la somme de 210€ (délibération du 20/09/2001 :150€) pour les inhumations, et 150€ (délibération du 22/03/2005 :100€) pour les cavurnes.

D'autre part, avant de procéder à la validation de cette décision, il est demandé à Mme Le Maire des Molunes et à son Conseil Municipal de bien vouloir faire connaître leur avis sur cette question.

## **VI. DEMANDES D'EMPLOIS**

M. le Maire fait part de deux demandes d'emplois :

- Demande de Mme Anne-Marie LYAUDET pour un poste de Technicienne Médiation Services : la Commune ne disposant pas de poste de ce type, il lui sera adressé une réponse négative.
- Demande de M. Anthony BOSNE pour tout emploi au sein de la collectivité. M. le Maire propose une embauche temporaire afin d'aider l'employé communal à réaliser les travaux extérieurs urgents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'embaucher M. Anthony BOSNE à compter du 11/09/2009 au 16/10/2009, à temps partiel, avec un volume d'heures n'excédant pas 70 heures, et autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette embauche.

## **VII. COURRIERS DIVERS**

### **A) SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA (S.D.I.S.)**

M. le Maire fait part du courrier de M. le Directeur du S.D.I.S en date du 14 août qui prend en compte la demande de modification notifiée par la Commune de Septmoncel, à savoir que les

lieux-dits « les Selmembers, Clavières, Chamonté, la Chenevière et le Truchet » restent en couverture 1<sup>er</sup> appel par le Centre d'Incendie et de Secours de Septmoncel.

**B) M. LE MAIRE DES MOUSSIÈRES**

M. le Maire donne lecture de la copie du courrier de M. le Maire des Moussières adressé à M. le Président du Syndicat Mixte de Développement Touristique (S.M.D.T.) au sujet du balisage et damage des pistes de ski de fond pour la saison 2009/2010.

**C) M. GEORGES BENOIT-GONIN - TRECHAUMONT**

M. le Maire fait part du courrier que M. Georges BENOIT-GONIN lui a remis en mairie le 08/09/2009 et dans lequel il revendique une servitude de passage sur la parcelle cadastrée AL 224 – section Tréchaumont/Commune de Septmoncel.

En effet, la vente de la parcelle AL 224 a été réalisée en 2006 par la commune de Septmoncel à M. René LAMY-CHAPUIS, propriétaire d'une résidence à Chamonté. Lors de la procédure de cession, M. Georges BENOIT-GONIN, propriétaire riverain de cette parcelle n'a pas été informé de la vente en cours.

Afin de régulariser au mieux ce litige, M. le Maire prendra contact avec Me VUILLET et M. LAMY-CHAPUIS afin de trouver une solution à ce problème.

## **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

**A) RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU CHAPY – EXERCICE 2008**

M. Jean-Christophe SAVOIE, délégué, présente le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2008.

- Le SIA du CHAPY regroupe les communes de Lamoura et Septmoncel et dessert 824 habitants. Il compte 636 abonnés dont 296 sur Septmoncel.
- Le volume d'eau facturé en 2008 est de 93 973 m<sup>3</sup> contre 97 226 m<sup>3</sup> en 2007.
- En revanche, le volume d'eau traité est en augmentation : 208 000 m<sup>3</sup> et représente plus du double du volume d'eau facturé. Le problème est en partie lié au séparatif des eaux pluviales et eaux usées.  
(En 2004, pour 100 000 m<sup>3</sup> facturés, 125 000 m<sup>3</sup> avaient été traités).
- La quantité de boues produites –matières sèches- est en nette augmentation : 34 tonnes en 2007 et 48 tonnes en 2008, soit une augmentation de + 40 %. Une réflexion est à mener avec les autres communes sur les moyens de traiter les boues sachant que l'épandage ne pourra plus être réalisé.
- Le prix du service de l'assainissement collectif comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.  
Pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup>, le coût est de 1.72 €/m<sup>3</sup>.  
L'augmentation entre 2007 et 2008 (service eau potable + assainissement) est de 1.73%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prend acte de ce rapport et souhaite que des éléments synthétiques relatifs au compte administratif soient inclus dans le rapport.

Un exemplaire de ce rapport est en libre consultation à la Mairie.

**B) CONSULTATION NATIONALE SUR LA PRIVATISATION DE LA POSTE**

M. le Maire fait part d'un courrier provenant du collectif pour la défense de la Poste dans le Jura informant de l'organisation d'un scrutin national, le samedi 3 octobre 2009 de 9h00 à 12h00 concernant la privatisation de la Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité est favorable à la mise en place de ce scrutin et informe les administrés qu'ils sont invités à faire part de leur choix au moyen d'un vote.

### C) TRAVAUX EN COURS

1° - Auge du Manon : M. Le Maire indique que les travaux sont quasi-achevés ; il reste un bac à colmater.

Montant des travaux engagés par la commune de Septmoncel ... 4 766.34 € H.T.

Aide du Parc Naturel Régional à hauteur de 70 % ... - 3 336.43 € H.T.

L'inauguration est prévue le samedi 17 octobre 2009 à 11 h 00.

2° - Travaux d'enfouissement des réseaux : Ils vont commencer prochainement, au Manon, puis Rue du Mont.

3° - Plate-forme à la Fin du Pré, Terrain de boules sur le Replan, profilage montée et descente de la Piste à Roulettes :

Travaux en cours de finalisation à la Fin du Pré.

Les travaux de réalisation d'un terrain de boules au Replan et l'accès au site d'envol avec re-profilage de la piste de ski à roulettes doivent débiter le 14/09/09.

4° - Bibliothèque : L'inauguration aura lieu dès que les derniers travaux seront exécutés.

Par ailleurs, M. le Maire fait part de la demande de Mme la responsable Odile REGAD-PELLAGRU de trouver une personne bénévole supplémentaire afin d'assurer la permanence durant certains créneaux horaires.

5° - Travaux à l'intérieur du cimetière : Les travaux d'ossuaire, caveau d'attente, béton de propreté autour des cavurnes et du jardin du souvenir sont achevés.

Une présentation publique en sera faite ; la date sera communiquée par voie d'affiche.

### D) IMPLANTATION D'UNE DECHETTERIE SUR LE TERRITOIRE DES HAUTES-COMBES

Une réunion a eu lieu ce jour entre les Maires, Présidents de Communautés de Communes et le SICTOM.

Le projet consiste en l'implantation de deux déchetteries, une située dans la Vallée de la Bienne et une dans le Haut-Jura. Les communes de Septmoncel et Les Moussières se sont portées candidates. La décision du lieu d'implantation sera définie prochainement.

Pour information, la déchetterie mobile sera à Septmoncel le mardi 13 octobre de 13h30 à 17h30.

### D) SALLE DE MUSIQUE

Une rencontre a eu lieu le 08/10/2009 entre M. le Maire, Mme la Présidente du Comité des Fêtes et le Conseil d'Administration de la Fanfare du Haut-Jura sur le devenir de la Salle de Musique.

Plusieurs propositions ont été émises. La Fanfare du Haut-Jura doit maintenant soumettre des conditions précises à la municipalité.

Séance levée à 22 h 10

Le Maire,

Affiché le 16/09/2009

Raphaël PERRIN